

LE PETIT JOURNAL

Décembre 2009



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

L'année 2009 se termine avec ce dernier numéro de notre petit journal. Sept « Petits journaux » ont été écrits au cours de cette année et le livret d'accueil pour les nouveaux arrivants a également été finalisé et remis lors d'une réception en mairie. C'est un gros travail qui a été réalisé par les membres de la commission communication. Je tiens à les remercier pour leur implication et le sérieux du travail fourni. Ce travail se poursuivra car nous souhaitons vous informer au mieux sur la vie de notre village et sur les activités de notre municipalité. Vos remarques, vos idées et suggestions d'améliorations sont les bienvenues, n'hésitez pas. En cette fin d'année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. **D'avance bonne année 2010 !**



Louis KUTSCHRUITER, Maire.

Horaires d'ouverture de la Mairie



**ATTENTION : voir horaires
exceptionnels durant les
fêtes de fin d'année.**

Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le **Samedi de 10 h à 12 h** Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et **en cas d'urgence** vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84
Serge Silvetti
06.79.79.94.67
Eric Preud'homme
06.08.48.75.97
Romain Sismondini
06.08.23.93.32

HORAIRES EXCEPTIONNELS DURANT LES FETES



La permanence des élus ne sera pas assurée les **samedis 26/12 et 02/01**. Par ailleurs la Mairie sera **fermée du 11/01 au 25/01/2010 inclus**. Merci d'en prendre note.

RECENSEMENT



2010 sera pour notre commune l'année du **recensement** de la population.

Cette opération est effectuée sous la responsabilité et le contrôle de l'Etat, encadrée par la « **LOI RELATIVE A LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE** »

Le recensement a pour objet : Le dénombrement de la population ainsi que le dénombrement et la description des caractéristiques des logements, afin de réaliser la cartographie la plus exacte du village.

Cette campagne de recensement se déroulera :
du 21 janvier au 20 février 2010

Pour notre commune, deux agents recenseurs, nommés par arrêté municipal, effectueront cette mission. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil. Pour votre information, toutes les données et renseignements collectés sont strictement confidentiels.

RECYCLAGE



Dans un souci de préservation de l'environnement, l'école met à la disposition de tous un point de collecte pour les **piles usagées** ainsi que les **cartouches d'encre**. Pensez-y et ne jetez plus ces déchets dans vos poubelles !

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE :

Milèna KUTSCHRUITER
le 29/11/09

Prochain conseil municipal

Vendredi 5 février 2010
à 20 h 30

Redevance pour occupation du domaine public : transport et distribution de téléphonie

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 (annulant le décret n°97-683 du 30 mai 1997) fixant le montant des redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de la téléphonie et des communications électroniques. Il propose au Conseil :

- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum,
- Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.
- Que la redevance d'occupation du domaine public soit demandée rétroactivement à compter de l'année 2004.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de la téléphonie et des communications électroniques, dit que la redevance sera demandée rétroactivement à compter de l'année 2004 et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Cette opération permettra à la commune d'émettre des titres de recettes pour les années 2004 à 2009 pour un montant global de 2729.93€.

INFORMATIONS

- **Location des garages communaux** : le garage rue des écoles, occupé précédemment par Monsieur le Curé étant libre, il a été décidé qu'il ferait partie intégrante du logement situé 1 rue des écoles et serait loué à Madame MOUFLIN (locataire du logement), pour la somme de 30 euros par mois. Un avenant au bail de location sera fait intégrant cette nouvelle disposition. Le second garage, situé rue de la Chise étant alimenté en électricité par un logement du 16 rue Grande, sera loué lors du changement de locataire au même tarif soit 30 €/mois.
- **Forêt** : Une réunion sur l'occupation du champ de tir de Regret situé sur le canton du Bois ST Vanne a eu lieu. Une proposition a été faite à l'armée pour l'occupation de ce champ : 3 semaines consécutives d'occupation et une semaine de repos pour permettre l'exploitation de ce coin de forêt. Une demande d'indemnité en réparation de la privation de jouissance de la forêt communale dans le cadre des exercices de tir sera adressée au ministère de la défense.
- **Cimetière** : La reprise des concessions à l'état d'abandon arrive dans sa phase finale. 85 tombes ont été recensées au dernier passage de la commission. (voir l'article sur ce sujet)
- **Maison de la culture** : La réunion zéro a eu lieu le 17 novembre. Début des travaux prévu le 11 janvier 2010.
- **C.C.A.S** : Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 6 décembre. 76 participants se sont inscrits et deux musiciens animeront cette journée. Pour les personnes n'ayant pas pu assister à ce repas, un colis sera distribué le 19 décembre par un élu accompagné d'un membre du C.C.A.S.
- **Le samedi 5 décembre**, pour la venue de ST NICOLAS, le SLC La BEHOLLE organise, pour les enfants du village, un spectacle de marionnettes et une représentation de Djembé, suivi d'une distribution de friandises.
- **Vendredi 8 janvier 2010** à 19 h 30 : Cérémonie des vœux.
- **Dates des prochains conseils** pour 2010 : 5/02 - 19/03 - 7/05 - 25/06 - 3/09 - 15/10 - et 3 /12/ 2010 .

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2009

C'est à 10 h 30 que de nombreux Haudainvillois se sont réunis devant le monument aux morts de notre commune.

Après le mot du maire, les enfants de la classe de CM ont lu le message de M. Hubert FALCO, secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants.

Une gerbe a été déposée, puis nous avons observé une minute de silence et chanté la marseillaise pour clôturer de la cérémonie officielle.



Ensuite, Monsieur le Maire, avant de remettre la médaille de la reconnaissance de la nation à Monsieur Pierre ROUSSEL, a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur Pierre Roussel,

Vous êtes né en 1937 à Pernois, village de la Somme, de parents originaires du Pas de Calais.

Fils d'exploitant agricole, cadet d'une famille de 3 enfants, vous faites vos études en alternance dans cette branche en maison familiale rurale.

Puis vous prenez le statut d'aide familial sur l'exploitation pendant 7 ans.

En 1957, vous exécutez la préparation militaire et suivez deux stages à cet effet, ce qui vous permet de choisir l'arme de votre future affectation.

A l'issu du stage vous aviez demandé Madagascar.

Janvier 1958, vous êtes appelé sous les drapeaux, au 18ème Régiment d'Instruction de Transmission à Epinal. Vous y faites 6 mois de classes et de spécialisation.

Juillet 1958, vous êtes affecté à la 62ème Compagnie de Transmission d'Outremer à Tlemcen à l'Ouest de l'Algérie d'où vous êtes plusieurs fois détaché dans des unités le long de la frontière marocaine.

A partir du 1er juillet 1959, vous êtes maintenu sous les drapeaux au-delà de la durée légale. Titulaire des permis de conduire, vous assumez alors la fonction de chauffeur de nuit pour les estafettes qui assurent les liaisons dans le secteur de Tlemcen. Vous terminez avec le grade de caporal-chef un passage au service de la Nation de 29 mois pour être libéré des obligations militaires à la fin mai 1960.

Vos parents n'ont pas pu assurer et tenir l'exploitation familiale jusqu'à votre libération. (La durée légale était de 15 mois)

Rentré dans vos foyers, dans l'impossibilité de reprendre l'exploitation parentale, vous vous reconvertissez dans le métier de mécanicien réparateur de matériels agricoles : formation de reconversion en 6 mois en FPA, suivi d'une expérience en entreprise à POIX chez un constructeur de matériel agricole.

En 1962, vous démarrez une carrière d'enseignant technique à NANTEUIL-LE-AUDOIN dans l'OISE.

Vous entrez à l'AFPA à Metz en 1972, et à Verdun à partir de 1988 qui se terminera par la retraite en 1996. Vous aurez pendant ces 34 ans formés environ 400 personnes à un nouveau métier, qui permettra à la majorité d'entre eux de reprendre pied socialement dans la vie de tous les jours.

Depuis 1996, avec votre épouse vous œuvrez bénévolement dans divers domaines, notamment au spectacle de Connaissance de la Meuse sur Haudainville, afin de perpétuer le souvenir des Anciens qui ont donné jusqu'à leur vie pour la Nation et défendu les droits à la Liberté.

Vous avez été élu en 1995, réélu et devenu adjoint en 2001 puis réélu en 2008, ce qui fait à ce jour environ 15 ans. Merci pour votre dévouement à la commune d'Haudainville.

Lors de notre entretien pour préparer cette cérémonie, vous avez immédiatement accepté d'être le relais pour Haudainville auprès de l'association des anciens combattants de Verdun. Merci pour cela également.

Monsieur ROUSSEL, en hommage à votre mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, j'ai le grand honneur de vous remettre la médaille de la reconnaissance de la Nation. »

PHOTOS

La mairie est à la recherche de photos anciennes du village de Haudainville et en particulier des fours à chaux afin de réaliser à une date non définie une exposition sur la vie d'autrefois à Haudainville, ou sur l'industrie d'autrefois de notre village (cela va dépendre du nombre de documents à notre disposition). Alors si vous êtes en possession de telles photos ou de divers documents sur notre village, pouvez-vous les prêter à la mairie le temps d'en faire une copie et de les archiver convenablement. Merci par avance.



SAINT NICOLAS DE PASSAGE A HAUDAINVILLE !



Comme chaque année, Saint Nicolas est passé à Haudainville rendre visite aux enfants « sages ».

Pour attendre sa venue, le SLC La Beholle avait invité la section des djembéfolah à venir jouer pour le plaisir de tous.

Ensuite, Rémy Romain, marionnettiste bien connu dans la région, est venu présenter ses différentes marionnettes dans un spectacle fait de musique et de magie.

C'est en fin d'après-midi que Saint Nicolas, accompagné de Père Fouettard, est arrivé à la Salle des Fêtes où il a procédé à la distribution des friandises tant attendues des enfants !

1^{ère} BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS ET ARTICLES DE PUERICULTURE



C'est bien avant l'ouverture que les premiers visiteurs attendaient déjà devant les portes closes. Et pour cause, la salle des fêtes regorgeait de jouets, de vêtements et d'articles de puériculture, tous d'occasion, mais qui méritaient une seconde vie.

Avec quelques euros, les visiteurs pouvaient repartir les bras chargés d'articles ! Pour certains, une aubaine à l'approche de Noël... Pour d'autres, l'occasion de rhabiller les enfants à moindre prix !

Pour la première manifestation de ce type organisée dans le village, l'association « Les Petits Ânon » s'estime satisfaite. En prenant une commission de 15 % sur le montant des ventes réalisées, les bénéfices ainsi réalisés seront reversés à la Coopérative Scolaire de l'école d'Haudainville.

Félicitations donc pour cette belle initiative, en attendant la prochaine !

1^{er} CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNEE 2009/2010

Le premier Conseil d'école de l'année s'est tenu le vendredi 6 octobre.

Pour cette année scolaire, l'école totalise 121 élèves répartis de la façon suivante :

- Classe de Mme Morville : 9 Tout-Petits, 14 Petits et 6 Moyens
- Classe de Mme Hansch : 6 Moyens et 18 Grands
- Classe de M. Rouyer : 16 CP
- Classe de M. Corrier : 13 CE1 et 13 CE2
- Classe de Mme Goffin : 12 CM1 et 14 CM2



Pour l'année prochaine, l'effectif devrait rester constant.

Le règlement intérieur a été présenté puis voté.

Pour des raisons d'organisation et de fatigue des enfants (durée importante des journées de classe), les horaires des Aides Personnalisées ont été modifiés par rapport à l'année précédente.

Ils se déroulent désormais les lundis de 16h30 à 17h30 et les jeudis et vendredis de 11h40 à 12h10.

M. Rouyer a fait le bilan de l'année écoulée concernant la Coopérative Scolaire : les charges se sont élevées à 7115€ (achat de matériel de sport pour tous les niveaux, sorties pédagogiques,...) tandis que les produits se sont élevés à 8110€.

Mme Goffin a présenté le projet de la classe de CM1/CM2 qui devrait se dérouler du 31 mai au 5 juin 2010 : les élèves se rendront en Alsace pour réaliser un journal télévisé, point final d'un travail devant se dérouler sur l'année entière. Le budget total pour le voyage s'élève à 7570€, subventionné à hauteur de 1800€ par la mairie d'Haudainville. La somme de 160€ par enfant sera demandée aux parents.

M. Sismondini, représentant la Mairie, a pu faire le point sur les travaux effectués ou programmés. La toiture a été refaite dans son intégralité durant l'été. 2010 devrait voir la réfection du système de chauffage ainsi que le remplacement des fenêtres et portes « côté rue ».

Une horloge sera posée pour réaliser des économies en matière de chauffage dans l'algeco. Le photocopieur a été remplacé. Un « jardin d'école » devrait être mis en place. Dans le cadre de l'opération « Ecole numérique rurale », l'école vient d'être dotée d'un équipement informatique, en partie financé par la Mairie.

Une commission « Repas » va se mettre en place pour améliorer la qualité des repas servis par INNOVA au niveau de la cantine.

LES ENFANTS, LE THEATRE ET LA BEHOLLE



Depuis plusieurs années déjà la Beholle propose des activités de découverte du théâtre en direction des enfants et des adolescents.

Dirigés par des animatrices passionnées et bénévoles, des groupes constitués de jeunes enfants et d'adolescents se retrouvent chaque semaine dans la salle des fêtes de la commune pour préparer une pièce qu'ils auront la joie de présenter au public en fin d'année.

Jeux de rôle, saynètes, relaxation, attention, travail de la mémoire, écoute ; toutes ces activités sont amenées par Annick Dur et Guylaine Petitjean pour le plus grand plaisir des jeunes.

Rendez-vous donc en fin d'année scolaire pour assister à leurs représentations qui ont toujours été marquées du sceau de la qualité.

L'ECOLE RURALE NUMERIQUE



L'école rurale numérique, qu'est-ce que c'est ?

Grâce à un équipement informatique adapté, performant et moderne, les enseignants de notre école vont pouvoir, comme dans les grandes villes, proposer des activités avec l'ordinateur comme média.

Toutes les matières pourront désormais être travaillées de manière plus ludique et attrayante.

Les outils informatiques, indispensables à notre époque, tels que les traitements de texte, les tableurs, les moteurs de recherche et les mails n'auront plus de secret pour les élèves.

Notre école vient de souscrire à ce programme d'équipement et de formation. Ainsi les brevets « internet et informatique » appelés B2I, brevets délivrés par l'éducation nationale, pourront être validés pour nos enfants.

REHABILITATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les habitants d'Haudainville le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certaines sections, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

Depuis octobre 2006, la municipalité a mis en place la "procédure de reprise des concessions en état d'abandon".

Pour comprendre la procédure à mettre en place, il faut apprécier l'une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé, c'est-à-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée.

Si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement et sont assaillis par les ronces et les herbes folles. De plus, certains monuments s'effondrent et provoquent des dégâts sur les autres sépultures du cimetière.

Pour autant, les services communaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune « sauf en cas de péril constaté ».

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans notre cimetière communal :

des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales « Articles L.2223-4, L.223-17 et 18, R 2223-12 et suivants ».

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés.

Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 années, la commune pourra reprendre les concessions.



UN RALLYE HISTORIQUE

Un rallye historique sera organisé sur la commune **le dimanche 8 Mars 2010**.

Découverte du patrimoine de notre village, ballade, promenade et bonne humeur seront au rendez-vous. Prochaines infos dans notre prochain petit journal.



ADRESSE INTERNET MAIRIE



Régulièrement la mairie diffuse un certain nombre d'informations, par voie de presse, par affichage ou par voie postale.

Mais tout le monde ne lit pas le journal ou ne possède le temps de se rendre en mairie pour consulter le panneau d'affichage. Or plus de 50 % de la population possède au moins une adresse internet.

Alors si vous n'êtes pas encore inscrit dans le listing de la mairie des personnes souhaitant recevoir les informations municipales par mail et si cela vous intéresse, passez ou déposez auprès de la mairie un petit courrier sur lequel vous indiquez votre nom, votre adresse, votre adresse mail et votre souhait d'être inscrit sur le listing des haudainvillois .

Votre adresse ne sera pas communiquée à des tiers.

Sinon vous pouvez toujours vous adresser directement par internet à la mairie dont voici l'adresse mail :

mairiehaudainville@wanadoo.fr

DES NOUVELLES DE LA CANTINE

Après une année d'existence, il convient de faire un petit point sur la cantine.

Mis en place à la rentrée 2008 à la demande des parents d'élèves, ce service est proposé aux enfants qui fréquentent notre école. Après un démarrage timide, les enfants et les deux adultes qui les encadrent ont pris leurs marques.

Variant de 7 à 14 enfants, le groupe des enfants utilise la salle des fêtes tous les midis.

Pour cette année, quelques améliorations ont été apportées. Tout d'abord sur le mode de paiement : la facturation de la cantine se fait désormais au mois.

Ensuite, une commission composée de parents, d'élus, du personnel encadrant et de la société prestataire de service s'est réunie en Décembre pour faire un 1^{er} bilan.



DECORATION DE LA SALLE DES FETES



Cette année, les enfants fréquentant la cantine et la garderie ont décoré la salle des fêtes.

Aidés par Evelyne, Magali et Jean-Luc ils ont fabriqué à l'aide de différents matériaux des mini sapins, des guirlandes, des découpages, des boules qu'ils ont pendus à travers la salle des fêtes. Tous les utilisateurs peuvent ainsi profiter d'une salle décorée du plus bel effet.

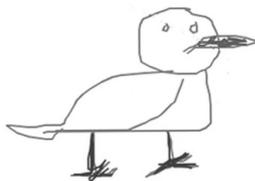
Bravo et Merci à toutes ces petites mains !

JOURNAL SCOLAIRE



Dans le cadre de leur projet annuel, les élèves de CM1/CM2 de l'école d'Haudainville vont être amenés à publier un journal qui sera mis à la vente (prix coûtant). Le premier numéro devrait voir le jour en cette fin décembre. Pensez à leur réserver un bon accueil, ils y ont beaucoup travaillé !

UNE TOURTERELLE A L'ECOLE !



Depuis la rentrée une tourterelle (sans doute apprivoisée) vient tous les jours saluer les enfants de l'école.

D'un vol rapide, accompagné d'un roucoulement de plaisir, elle vient se poser sur le sol pour glaner les quelques miettes des goûters que les enfants laissent sur le sol de la cour. Si certains enfants s'amuse de cette compagnie, d'autres cependant ne sont pas rassurés de voir ce phénix en miniature cousin du pigeon venir virvolter au dessus de leur tête. Qu'il est dur de grandir !

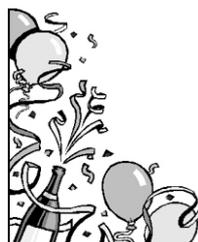
SECURITE



- Un ralentisseur de type « coussin berlinois » a été installé chemin du Champ Pierrot.

- Le chemin de la Horgne, déjà interdit à la circulation (sauf aux riverains), a été sécurisé par la pose d'un panneau d'interdiction à la circulation ainsi que par la mise en place de deux bornes afin d'en interdire le passage aux véhicules non autorisés.

Tous ces travaux ont été réalisés par la Codecom de Verdun.



Joyeuses fêtes à tous !

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mr Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot – Mr Denis Waxweiler .